

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Affectation des résultats 2022 - Budget annexe Résidence Belle Feuille

N° D_22_2024 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 mars à 20 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 11 mars deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ESPARRAGA, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. DOURET représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. STUTZ



DATE
D'AFFICHAGE

22 mars 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

Le solde d'exécution 2022 quels qu'il soit, du Budget annexe Résidence Belle Feuille en nomenclature M22, doit être affecté avant l'élaboration du Budget Primitif 2023.

Il est proposé d'affecter le déficit de fonctionnement en dépenses au compte 002 solde d'exécution reporté pour un montant de 1 188.14€ et inscrire en recettes d'investissement au compte 001 solde d'exécution reporté l'excédent d'investissement de 31 899.80 €

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 11 mars 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- **D'AFFECTER** les résultats 2022 du budget annexe de la Résidence Belle Feuille aux comptes :

- **002 – en dépenses de fonctionnement**
solde d'exécution reporté :
Pour un montant de 1 188.14 €.
- **001 – en recettes d'investissement**
solde d'exécution reporté :
Pour un montant de 31 899.80 €.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

James CHERON